

Plus fort ensemble,

Le journal d'information de la Communauté de Communes



Que fait la com'
com pour vous / P.3

Le travail des
commissions et
des services / P.6

L'annuaire des
services / P.28

L'Edito du Président, Dominique MOULIN

Le 10 juillet 2020, le conseil communautaire nouvellement élu s'est réuni. Cette assemblée de 31 conseillers, dont les conseillers départementaux, m'a accordé sa confiance pour me porter à la présidence de l'intercommunalité du Guillestrois-Queyras.

C'est une tâche qui m'honore et pendant les six ans à venir je respecterai mes engagements au service du territoire et notamment celui de ne briguer aucun autre mandat électif pendant cette période.

Autour de moi, 9 Vice-présidents ont été élus et nous sommes au travail pour faire avancer les projets initiés par Max Brémond, mon prédécesseur, qui a su rassembler, avec Christian Laurens, le Guillestrois et le Queyras lors de la fusion des deux communautés de communes en 2017. Un pacte de gouvernance va être mis en place dans le premier semestre 2021 qui aura pour but de clarifier les relations entre la communauté de communes et les communes. Nous devons travailler tous ensemble pour renforcer la notoriété de notre territoire.

En 2021, nous avons décidé d'insister sur la communication pour que les habitants soient mieux informés sur les actions de l'intercommunalité.

Les différentes actions menées par la com' com' vont vous être présentées par les Vice-présidents dans ce bulletin. Sachez que pour moi le fil conducteur du mandat sera de faire en sorte que la

communauté de communes reste au service des habitants, que le territoire soit vivant et que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Comme je l'ai indiqué lors du conseil d'investiture, je souhaite œuvrer, en concertation avec les élus communautaires, pour le développement et le maintien des services à la population ; le développement économique au travers des zones d'activité économique et de l'abattoir ; l'aménagement du territoire et la mobilité en tenant compte des enjeux écologiques auxquels nous devons faire face ; la gestion des risques naturels pour mieux protéger notre territoire contre les crues auxquelles il est régulièrement confronté ; le soutien du tourisme et l'attractivité du territoire, qui sont l'ADN du Guillestrois-Queyras ; le confortement des services incontournables que sont l'assainissement et la collecte des déchets mais aussi l'entretien de notre patrimoine immobilier communautaire.

Pour une plus grande concertation et un travail collaboratif des élus, le bureau des maires et le conseil communautaire se réunissent au moins tous les deux mois ; les conseils d'exploitation des régies assainissement et déchets ainsi que les commissions thématiques régulièrement, aussi.

Un groupe de travail, ouvert à tous les conseillers communautaires, se tient tous les 15 jours pour

conduire toutes réflexions et se saisir de tous les sujets qui peuvent faire avancer le Guillestrois-Queyras.

Nous devons, également, développer nos relations avec nos partenaires dans l'intérêt de notre territoire, avec le Parc naturel régional du Queyras, avec le PETR, ...

Nous traversons tous actuellement, citoyens, entreprises et collectivités une crise sanitaire qui met à mal notre santé morale et nos finances, mais c'est ensemble que nous en sortirons.

Je veux souligner l'implication des agents de notre intercommunalité qui parfois dans des conditions très difficiles ont permis à ce que la continuité du service public soit assurée et je tiens à les en remercier chaleureusement. Catherine Tessa, la directrice des services de la communauté de communes, a pris sa retraite mais Stéphanie Marcellin, qui a pris la relève, et les chefs de service, à ses côtés, nous épaulent, les Vice-présidents et moi-même, pour que nous puissions mener à bien les actions que le conseil aura approuvées.

C'est en continuant à soutenir les porteurs de projets, en s'assurant de l'efficacité de nos services, en restant proches et à l'écoute de notre population que nous bâtirons ensemble un avenir partagé sur notre territoire que je sais plus que jamais uni autour de cet objectif.

Au sommaire

L'édito P.2 /

Que fait la com' com' pour vous ? / P.3

Le conseil communautaire/ P. 4

La régie assainissement / P. 6

La GEMAPI et les risques naturels / P.8

Le développement économique / P.10

Le tourisme / P.12

La Gestion patrimoniale et travaux /P.14

La Gestion - revalorisation des déchets et assimilés / 16

Les services à la population / P.18

L'aménagement du territoire, mobilités et déplacements / P.22

Les activités de pleine nature / P.24

Les finances / P.26

L'agriculture et l'annuaire des services /P.28

Plus d'infos : www.comcomgq.com

Que fait la communauté de communes pour vous ?

Guillestrois-Queyras Communauté de communes





Le développement économique
Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique ; promotion du tourisme confiée à l'office de tourisme intercommunal ; animation du plan de gestion du site de Mont-Dauphin.



Les activités de pleine nature
aménagement de rivières pour les sports d'eau vive, d'itinéraires pédestres et VTT ; gestion du domaine nordique



Création et fonctionnement d'un pôle de santé pluridisciplinaire :
maison de santé de Guillestre, cabinets de montagne d'Aiguilles, ...



Aide de premier niveau et portage de repas pour le maintien à domicile



L'aménagement de l'espace communautaire
mise en œuvre et développement d'un système d'information géographique (SIG) ; définition d'un schéma de cohérence territorial



Politique de la ville
Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance par le biais du CISPD (Conseil intercommunal de prévention de la délinquance) ; actions en direction des 11 - 17 ans ; soutien à la vie associative



Assainissement Collectif et non collectif
Construction et exploitation des ouvrages (stations d'épuration, postes de relevage, réseaux d'eaux usées, ...), contrôle des systèmes d'assainissement non collectif



Gestion d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM)



Construction et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire
gestion du gymnase intercommunal de Guillestre, des vestiaires du stade de foot d'Eygliers



Gestion d'une Ecole de Musique intercommunale



La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



Création et gestion de Maisons France services ; gestion des agences postales Intercommunales
en direct ou déléguée aux communes ou offices de tourisme



Participation au service départemental d'incendie et de secours



Développement des énergies renouvelables
réalisation et exploitation de chaufferies-bois avec réseau de chaleur ; gestion de la microcentrale du Chagne et de Rif Bel ; exploitation d'une unité de méthanisation du lactosérum



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés y compris gestion des déchèteries

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale : elles disposent ainsi d'une capacité d'intervention générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal. Elles exercent, également, des compétences dans des domaines les plus variés (urbanisme, logement, environnement, aide sociale, gestion des écoles, culture et patrimoine, tourisme et sports, ...).
Un établissement public de coopération intercommunale

(EPCI), comme la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, est, au contraire, régi par le principe de spécificité ; il ne peut agir que dans les domaines que la loi lui attribue ou ceux qui lui sont délégués par ses communes membres.
Dès lors qu'une compétence est transférée à l'EPCI, les communes ne peuvent plus l'exercer.

Le conseil communautaire



1^{er} VICE-PRESIDENT
Jean Louis PONCET
Maire
Château-Ville-Vieille



6^{eme} VICE-PRESIDENT
Régis SIMOND
Maire
Risoul



2nd VICE-PRESIDENT
Jean Louis QUEYRAS
Maire
Saint-Crépin



7^{eme} VICE-PRESIDENT
Emile CHABRAND
Maire
Ceillac



PRESIDENT
Dominique MOULIN
1^{er} Adjoint
Guillestre



3^{eme} VICE-PRESIDENTE
Valérie GARCIN-EYMEOUD
Maire
Molines-en-Queyras



8^{eme} VICE-PRESIDENT
Michel MOURONT
1^{er} Adjoint
Réotier



4^{eme} VICE-PRESIDENTE
Anne CHOUVET
Maire
Eyglisiers



9^{eme} VICE-PRESIDENT
Jean Louis BERARD
Maire
Saint-Clément-sur-Durance



5^{eme} VICE-PRESIDENTE
Dominique BUCCI-ALBERTO
Maire
Aiguilles

Le conseil communautaire du Guillestrois-Queyras compte 30 conseillers. Sa composition discutée en conseil communautaire a été fixée par arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2019 après accord d'une majorité des conseils municipaux. Elle résulte d'un accord local permis par les textes en vigueur.

Chaque commune dispose d'au moins un siège. Le nombre de conseillers par commune dépend de son poids démographique dans le territoire.



Mathieu ANTOINE
Maire
Saint-Véran



Jean-Pierre CLAEYMAN
1^{er} Adjoint
Aiguilles



Alain ESMIEU
1^{er} Adjoint
Risoul



Michel MOUTTE
1^{er} Adjoint
Château-Ville-Vieille



Maxime BERARD
3^{eme} Adjoint
Guillestre



Vanessa COLLATTI
1^{ere} Adjointe
Arvieux



Lucie FEUTRIER
4^{eme} Adjointe
Guillestre



Cyr PIATON
Maire
Mont-Dauphin



Jean-Marc BERNAUDON
1^{er} Adjoint
Saint-Crépin



Nicolas CRUNCHANT
Maire
Abries-Ristolas



Isabelle HAUBER-IMBERT
Conseillère municipale
Guillestre



Catherine PICHET
2^{eme} Adjointe
Guillestre



Christian BLANC
Maire
Arvieux



Guillaume DEJY
Conseiller Municipal
Guillestre



Charles LACROIX
1^{er} Adjoint
Abries-Ristolas



Christine PORTEVIN
Maire
Guillestre



François CHARPIOT
5^{eme} Adjoint
Guillestre



Nicolas DUBOIS
1^{er} Adjoint
Eyglies



Dominique LAUDRE
Maire
Vars



Hervé WADIER
1^{er} Adjoint
Vars



Marcel CANNAT
Maire
Conseiller départemental
Réotier

Régie Assainissement

Président : Jean Louis PONCET

Jean Louis Poncet 62 ans Hôtelier à Château-Ville-Vieille, adjoint au maire de 2001 à 2008 et Maire depuis 2008. Sur ce nouveau mandat, j'exerce actuellement les fonctions de premier Vice-Président au sein de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras et je préside entre autres le conseil d'exploitation de la régie assainissement. Acteur incontournable pour la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur notre territoire, la Régie Assainissement du Guillestrois et du Queyras dispose d'une autonomie financière avec son propre budget. Elle gère sur le territoire 19 stations d'épurations, 16 postes de relevage, une unité de méthanisation, avec un total actuel de 240 Km de réseaux sur nos 15 communes. Mon rôle est de travailler sur les

dossiers en amont avec le service assainissement de la CCGQ, participer aux débats et arbitrages techniques et administratifs lors des suivis et restitutions de marchés d'études et de travaux. Je préside le Conseil d'Exploitation de la Régie assainissement composée de 15 membres élus afin de prendre, en concertation, les décisions et les orientations finales de travail qui s'imposent, pour les faire entériner, en dernier lieu, par le conseil communautaire.

L'équipe est composée de 10 agents. Une directrice, Cécile Bellon, six agents d'exploitation, Jean-Claude Arts, Pierre Brunet, David Ducloy, Jean-Michel Faure-Brac, Denis Maure, Hervé Pasquali, un chef d'exploitation, Alexandre Grosbost, une technicienne en charge de travaux, Caroline Bornecque et

une assistante administrative et financière, Vanessa Develay. Cette équipe est complétée par les 3 agents du service mutualisé « Redevances ».

Les travaux programmés pour 2021 sont: le raccordement du hameau de Meyriès à Château-Ville-Vieille, la création d'un réseau de transfert du Roux à Abries, la réfection du réseau d'eaux usées des chapelles à Guillestre, la réfection de deux portions du réseau de collecte à Vars les Claux, l'extension du réseau d'assainissement de Combe-Roussard à St Clément, la réfection des réseaux d'eaux usées rue du Pelvas à Abries...

Des études sont en cours sur d'autres projets pour l'année à venir.

Jean-Louis PONCET,
1er vice- Président

1 249 000 € investis par votre collectivité en 2020 pour la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Des projets soutenus financièrement par l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Département

Plus de 5 km de réseaux d'eaux usées créés ou rénovés en 2020



Pelle araignée sous les hameaux de Villard et Chapins



Dans le hameau du Villard

Gros plans sur trois actions phares :

Les hameaux du Villard et des Chapins sont désormais raccordés à la station d'épuration de Guillestre

2020 a vu se concrétiser l'assainissement des hameaux du Villard et des Chapins sur la commune de St Crépin. Près de 3 km de réseaux d'eaux usées ont été posés afin de raccorder ces deux hameaux au bourg de St Crépin. Ce chantier a aussi été l'occasion pour la commune de St Crépin de renouveler 1600 mètres de son réseau d'eau potable et d'étendre son réseau d'irrigation en tranchée commune. Une partie des travaux réalisée en forte pente a nécessité l'utilisation d'une pelle araignée et un approvisionnement des matériaux par hélicoptère. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Queyras TP.

Des réseaux tout neufs pour le quartier de la Condamine à Aiguilles

Plus d'un kilomètre de réseaux d'eaux usées (Communauté de communes) et d'eau potable (commune) ont été renouvelés sur le quartier de la Condamine. En outre, la commune a profité de la tranchée pour enfouir le réseau télécom.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bucci Frères.



Chantier la Condamine

Assainissement du hameau du Roux sur la commune d'Abriès-Ristolas : première tranche de travaux

Actuellement, le hameau du Roux ne dispose pas de dispositif de traitement des eaux usées qui sont rejetées directement dans le torrent du Bouchet. La Communauté de communes a donc engagé un projet d'assainissement du hameau du Roux. Plusieurs options ont été étudiées à savoir la création d'une station d'épuration sur le hameau ou le raccordement à la station d'épuration d'Abriès-Ristolas. C'est cette deuxième option qui a été privilégiée tant pour des raisons techniques qu'économiques.

Néanmoins le raccordement à la station d'épuration d'Abriès-Ristolas nécessitait de séparer les eaux usées des eaux pluviales. En effet, les eaux claires (eau de pluie, de drainage ou source) handicapent le traitement à la station d'épuration : elles diluent la pollution et refroidissent les effluents. Le traitement biologique est donc moins performant.

Or, le hameau du Roux disposait jusqu'alors d'un unique réseau recevant les eaux usées et les eaux pluviales. Un réseau d'eaux usées neuf a été créé et l'ancien réseau a été conservé pour recueillir les eaux pluviales. Le réseau d'eau potable, datant de 1951, a également été renouvelé par la commune.

La deuxième tranche consistera en la création dès le printemps 2021 d'un réseau de plus de 2.8 km entre le hameau et le bourg d'Abriès.

Et bien d'autres réalisations en 2020

- Raccordement du hameau de Haute-Boyère sur la commune d'Eygliers
- Séparation des eaux usées et des eaux pluviales à la Chalp de Saint Véran
- Séparation des eaux usées et des eaux pluviales au niveau de la Résidence du Peynin à Aiguilles
- Réfection du réseau d'eaux usées Route de la Gare à Guillestre (travaux qui se termineront en 2021)
- Réfection d'une portion de réseau au niveau de St Marcellin sur la commune de Vars
- Déconnexion d'une source sur le réseau de l'Echalp commune d'Abriès-Ristolas

Focus sur quelques projets 2021

Réseau de collecte des eaux usées à Vars les Claux : une rénovation devenue indispensable

Plus de 1.8 km de réseau d'eaux usées devraient être renouvelés en 2021 sur la station de Vars les Claux car présentant des dysfonctionnements et un état de vétusté avéré.

Hameau de Meyriès bientôt raccordé à la station d'épuration de Château Ville-Vieille

La Communauté de communes poursuit l'assainissement de ses hameaux. Les travaux sur Meyriès devraient débuter au printemps 2021. Le projet consiste en la séparation des eaux usées et des eaux pluviales et la création d'un réseau afin d'acheminer les eaux usées jusqu'au réseau existant au niveau de la zone du Brasq.

Un projet coordonné de réfection des réseaux humides du chemin de Serre Méyère à Guillestre

En collaboration avec la commune de Guillestre, une rénovation de l'ensemble des réseaux humides (eaux usées, eau potable et eaux pluviales) est en projet pour 2021.

STOP aux lingettes et aux masques dans les toilettes !

En cette période de crise sanitaire, un nouveau déchet a fait son apparition dans les réseaux d'eaux usées et au niveau des équipements d'assainissement : les masques jetables. Ils ont été à l'origine de bouchage et de casses sur les pompes.

Les masques jetables c'est comme les lingettes : ils vont dans la poubelle !

GEMAPI et risques naturels

Président : Jean Louis PONCET

Président de la commission GEMAPI « gestion milieux aquatiques et prévention des inondations ».

Cette compétence me tient particulièrement à cœur car bon nombre de communes de notre territoire ont subi de nombreuses inondations dont certaines ont causé des dégâts incommensurables comme en 1957 pour la crue exceptionnelle mais également lors des crues de 2000, 2002, 2008. Je m'aperçois que le Guillestrois-Queyras est très impacté par ce phénomène d'inondations, et nécessite des travaux considérables et coûteux pour maintenir la sécurité et la sauvegarde de la population et des biens du territoire.

Au regard des enjeux de protection contre les crues, auxquelles est particulièrement exposé notre territoire, le produit que dégage le recouvrement de la taxe GEMAPI va permettre de contribuer à la réalisation de programmes conséquents, des travaux d'aménagement d'ouvrages hydrauliques de protection que

la Communauté de communes a engagé pour les 6 prochaines années.

Mon rôle est de travailler sur les dossiers en amont avec le service GEMAPI de la CCGQ constitué de deux techniciens, Sylvain Masse et Marie Douane, de participer aux débats et arbitrages techniques et administratifs lors des suivis et restitutions de marchés d'études et de travaux. J'anime et informe également la commission de travail GEMAPI composée de 10 membres élus afin de prendre en concertation les décisions et les orientations finales de travail qui s'imposent, pour les faire entériner en dernier lieu par le conseil communautaire.

Les axes de travail pour l'année 2021 sont principalement :

Engager les travaux de reconstruction d'une nouvelle digue sur le Chagnon à Vars Ste-Marie. Finaliser les études techniques de protection des crues du Guil de la plaine de Château-Queyras, qui inclut le recul et la reconstruction de la digue route

départementale RD 947, en collaboration avec le Département. Finaliser les études techniques d'aménagement du torrent du Chagne sur le secteur du Villard à Guillestre ainsi que l'aménagement du cône de déjection du Peynin à Aiguilles. Procéder à divers travaux urgents de restauration d'ouvrages de protection ainsi qu'à l'enlèvement de l'ancienne conduite forcée dans le Guil sur le secteur du pas de l'ours.

A l'échelle du mandat, les objectifs sont :

Mettre en œuvre avec le plus d'efficacité possible les projets de travaux GEMAPI prévus et financés au programme d'Etat du PAPI (projet d'actions pour la prévention des inondations) du bassin du Guil, ainsi que dans le cadre du programme européen PITER Risk, afin de réduire les risques sur les secteurs prioritaires et restaurer également le bon fonctionnement écologique de nos torrents.

Jean-Louis PONCET,
1er Vice- Président

L'année 2020 s'illustre par le démarrage opérationnel de plusieurs projets d'ampleur de protection des risques crues-inondations sur le territoire, relevant de la compétence GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »

Des travaux d'entretien de boisements de berges et de gestion des matériaux en lit ont été réalisés courant 2020 sur le Rifbel dans le Vald'Escreins (travaux urgence), les digues du Guil à Eygliers, l'adoux de la Béalière à Saint-Crépin ainsi que les secteurs endigués du Guil,

du Bouchet, de la Garcine et du Ségure à Abriès-Ristolas.

Des travaux d'essartement et de remobilisation

de bancs de matériaux ont été effectués sur trois sites de la Durance (Chanteloube à Saint-Crépin, Eygliers et plaine de Réotier à St-Clément/Durance). L'ensemble de ces travaux couvre près de 10km de torrent.



8 Ouverture d'un chenal sur l'ilot de Barrachin sur la Durance (CCGQ, 10.2020)



Avant et après entretien sur le Bouchet à Abriès (10.2020, Travaux & Environnement)



Travaux d'urgence au Val d'Escreins (Août 2020)

Dans le cadre du programme d'actions PAPI du bassin du Guil, les études et investigations techniques préalables aux travaux des projets suivants d'aménagement et protection des crues ont été réalisées courant 2020 :

- **Travaux de protection des crues du Chagnon à Vars Ste-Marie**, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Département porteur du projet conjoint de reprise du pont de la RD902.

Le démarrage de la première tranche de travaux de reconstruction de la digue, en amont au droit de la déchetterie, est projeté à l'automne 2021.



Digue de protection du Chagnon en amont du bourg de Sainte-Marie (CCGQ, Nov. 2020)

Travaux de restauration et de protection des crues du Guil sur la plaine de Château-Queyras : un diagnostic de la qualité des sols de l'ancienne décharge communale des Planissaux a été réalisé préalablement au lancement des travaux.



Sondages de l'ancienne décharge communale de Château-Ville-Vieille aux planissaux (CCGQ, sept. 2020)

- **Projet de protection des crues du cône de déjection du Peynin** et de sa confluence au Guil sur Aiguilles : le marché de maîtrise d'œuvre de travaux a été lancé ; un diagnostic qualité des sols de l'ancienne décharge communale dans l'emprise des travaux a été réalisé.

Dans le cadre du projet européen PITER « Risk », les études techniques préalables à la maîtrise d'œuvre de travaux ont été effectuées en 2020 pour le projet de travaux de restauration du Guil sur le secteur du Gouret à Aiguilles.



Tronçon du Guil au Gouret (Aiguilles) retenu au projet de restauration (vue aérienne, AMETEN Déc. 2020)

Autres opérations projetées en 2021 :

- Travaux d'évacuation de la conduite forcée de la microcentrale d'Aiguilles sur le secteur du pas de l'ours ;
- Etudes techniques préalables aux travaux de restauration du torrent du Chagne à Guillestre, sur le secteur du Villard
- Travaux de restauration et confortement des digues du Ségure à Abriès-Ristolas et du Chagne à Vars.

La réalisation de l'ensemble de ces travaux GEMAPI d'entretien et d'aménagement de cours d'eau est assurée par le recouvrement de la taxe GEMAPI afin de disposer d'une capacité d'autofinancement et d'une trésorerie suffisante, ainsi que par les importantes subventions mobilisées auprès des partenaires (Etat, Région, Département, Agence de l'eau et Europe).

Développement économique

Jean Louis Queyras

Maire de Saint Crépin et 2e Vice Président de la Communauté de communes, je suis très impliqué dans la vie économique du territoire par mon activité professionnelle de chef d'entreprise.

Je préside la Commission Développement Economique dont les enjeux sont :

- La gestion des 4 Zones d'activités du territoire dont la vente des parcelles aux porteurs de projets
- Les projets d'extension des zones d'activités Le Guillermin, Le Villard. Ces projets sont prioritaires pour la commission afin de

pouvoir continuer à accueillir des entreprises et des artisans et répondre aux demandes d'acquisition foncière.

- Les projets de développement économique : assistance aux porteurs de projets, dossier d'attractivité du territoire (LEADER), travail avec les partenaires économiques : Agence de développement, Chambres consulaires, Initiative Nord Hautes-Alpes ...

- Le développement des filières économiques : bois, agriculture...

- Le suivi et la mobilisation des

dispositifs financiers pour les porteurs de projets.

Je souhaite mener une politique volontariste en matière de mobilité douce et mettre en œuvre un schéma directeur autour de cette thématique, ce qui permettra d'avoir un maillage entre les communes.

Les commissions Développement Economique et Aménagement/Mobilité sont appelées à travailler ensemble sur cette thématique.

Jean-Louis QUEYRAS,
Vice-président

Les Terres Monviso se mobilisent pour le verdissement des entreprises

10 entrepreneurs des Terres Monviso françaises* se mobilisent pour introduire la durabilité au cœur de la stratégie de leur entreprise !

Ils n'ont pas hésité à s'engager dans la démarche, portée par la Communauté de Communes dans le cadre du projet simple européen ALCOTRA Terres Monviso Eco – Economies Vertes.

Ils sont dirigeants d'une agence de Web, d'entreprises du BTP, d'une brasserie artisanale, constructeur écologique, désigner textile, coopérative d'artisans, gérant de camping engagé dans la durabilité et vont être accompagnés durant les prochains mois

par des consultants spécialisés (Air Coop, Sensé développement).

Au programme : des partages d'expérience, des groupes de travail sur des situations concrètes apportées par chacun, des approches innovantes, de l'écoute sur les moteurs et les freins rencontrés par chacun, du remue-méninge, de la créativité et des actions d'impulsion !

Le premier temps de partage s'est déroulé début janvier 2021 et le groupe a déjà étonné par sa dynamique, son expérience et les valeurs défendues.

Les prochains temps s'articuleront sur des temps de travail en groupe au cœur et au service des entreprises, qui, tour à tour, proposeront des situations/projets concrets, des temps d'accompagnements individuels, et des temps de mises en perspective à l'échelle du territoire et des territoires transfrontaliers.

Réduire sa consommation d'énergie, intégrer l'entreprise dans des logiques de filières locales, bâtir des collaborations équilibrées et durables, se rapprocher des préoccupations et prises de conscience des clients et consommateurs, mobiliser et fidéliser les équipes autour de projets porteurs

de sens, telles sont les intentions portées par ces entrepreneurs, conscients des enjeux auxquels doit faire face le territoire dès aujourd'hui, et, animés par la volonté d'aligner pleinement leur action quotidienne à leurs valeurs.

*Territoire projet transfrontalier (fonds européens) rassemblant pour la partie française les communautés du Guillestrois et du Queyras, de Serre-Ponçon et de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Contact : entreprendre@terresmonviso.eu



Des parcelles disponibles à la vente pour des porteurs de projet économique



Photo aérienne ZAE La Viste - Ceillac

La Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ) gère les Zones d'Activité Economique (ZAE) de Saint-Crépin, Guillestre, Abriès-Ristolas et Ceillac. Le service développement économique est à l'écoute des porteurs de projets afin d'évaluer avec eux les opportunités foncières les plus adaptées à leurs besoins. Sur la commune de Ceillac, dans la zone artisanale de La Viste, plusieurs lots en cours de

viabilisation sont disponibles actuellement au prix de 33 € / m². Dans la zone d'Abriès-Ristolas, 3 lots sont disponibles au prix de 33 € / m².

Dans les zones d'activités de Guillestre (Le Villard) et St Crépin (Le Guillermin), la collectivité ne dispose plus de réserve foncière.

De même, en vue de valoriser les parcelles de son domaine privé et public, de favoriser l'activité et le dynamisme du territoire, la

Communauté de communes est à l'écoute de l'ensemble des porteurs de projets (agricole, commerces, associations...). Nous étudierons vos besoins et vous proposerons les modalités administratives d'occupation adaptées.

Les demandes sont à adresser à la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras :

Service développement économique - Passage des Ecoles - 05600 Guillestre.

COVID 19 - Focus sur les mesures de soutien aux entreprises

Face à l'épidémie Covid-19, une multiplicité de dispositifs de soutien aux entreprises ont été mis en place par l'Etat, la Région SUD et les partenaires financiers.

Pour retrouver toutes les actualités, voici une sélection des principaux sites :

Portail du Ministère de l'Economie :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>

Mesures exceptionnelles pour les stations de sports d'hiver :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/aides-stations-ski>

Plan de relance tourisme

<https://www.plan-tourisme.fr/>

Dispositifs de la Région SUD

<https://www.maregionsud.fr/covid-19/infos-covid-19/entreprises-covid-19>

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/>

Tourisme et attractivité du Territoire

Valérie GARCIN-EYMEOD

J'ai été élue maire de Molines-en-Queyras en juillet 2020 puis 3ème Vice-Présidente de la CCGQ dans la foulée. Je suis conseillère départementale du Guillestrois-Queyras depuis mars 2015.

Je suis maman d'un garçon de 10 ans et je travaille comme saisonnière à mi-temps dans un magasin de jeux et jouets en bois.

Notre territoire se caractérise par une forte activité touristique. Cette thématique est donc un enjeu majeur et la compétence promotion du tourisme est du ressort de la CCGQ.

De part mon implication au Département, à la Régie des stations du Queyras que je préside et à l'office de tourisme communautaire, je peux assurer une **nécessaire transversalité**.

La Commission Tourisme apporte une **réflexion sur la totalité du Territoire Guillestrois-Queyras**.

Son rôle n'est en aucun cas de se substituer aux offices de tourisme ou de les contrôler, mais de définir une **stratégie de développement touristique du territoire**.

Cela ne pourra se faire qu'en **travaillant en cohérence** avec la stratégie de communication et de promotion de l'Office de tourisme du Guillestrois-Queyras, les stratégies touristiques des stations classées que sont Vars et Risoul et les politiques territoriales.

La Commission travaille notamment sur les **dispositifs financiers** comme les Espaces Valléens, les Contrats stations ou le PITER Monviso.

Par exemple, nous établissons actuellement la stratégie de la

nouvelle programmation 2021-2027 des Espaces Valléens, programme qui permet **le financement de projets (investissement et fonctionnement) visant à diversifier l'offre touristique du territoire sur les quatre saisons** et répondant aux enjeux prioritaires fixés par les financeurs :

- o Accompagner l'adaptation au changement climatique dans le sens de la transition écologique

- o Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (séduire les clientèles jeunes, sensibilité environnementale...)

- o Favoriser la cohérence territoriale.

La Commission Tourisme joue ici pleinement son rôle de développement touristique du territoire, l'éventail des projets éligibles étant très large et s'adressant aussi bien au public qu'au privé.

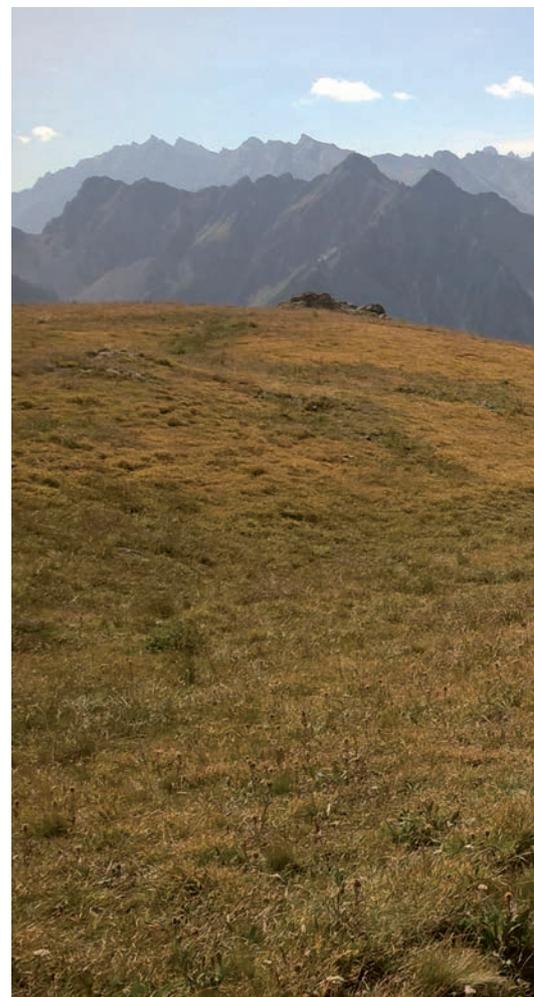
La commission peut aussi être amenée à **mettre en œuvre des projets d'aménagement touristique**. Les projets 2021 sont la rénovation de la toiture de l'office de tourisme de Guillestre et le réaménagement des parkings situés en face de l'office de tourisme de Ville-Vieille.

Par ailleurs, la CCGQ étant le principal financeur de l'office de tourisme communautaire, elle lui fixe des objectifs et des missions en termes d'accueil, de promotion, de communication et de mise en œuvre de la politique

du tourisme. Elle assure la gestion de l'encaissement de la taxe de séjour et a pour objectif d'optimiser la collecte afin que les montants puissent être affectés au développement touristique.

Enfin, en 2021, je veillerai également à ce que nous aillions **une attention particulière sur la mise en œuvre du plan de relance tourisme, en examinant les apports possibles pour les entreprises de notre territoire durement touchées par la crise sanitaire**.

*Valérie GARCIN-EYMEOD,
Vice-Présidente*



Une mise en réseau autour d'un collectif des acteurs du Vélo

Cette dynamique vise à réunir l'ensemble des acteurs du territoire concernés par l'activité touristique «Vélo», toutes pratiques confondues. Ce projet s'inscrit dans une programmation européenne (Terres Monviso) et s'intéresse aux pratiques Vélo sur le territoire transfrontalier entre France et Italie.

Les enjeux de cette réflexion sont :

1. Une structuration multi-partenariale des acteurs locaux du vélo
2. Une collaboration constructive et un dialogue entre socio professionnels et collectivités
3. Le partage d'expérience inter-territoires franco-italiens.

La coordination de ce réseau est portée par une équipe d'animation autour de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ), le Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ), les offices de tourisme du territoire communautaire et un représentant du

collège socio-professionnel désigné collectivement.

Malgré le contexte sanitaire perturbé, la mise en réseau a été initiée depuis mars 2020. Ainsi, trois rencontres ont été organisées qui seront poursuivies et permettront de co-construire la structuration de l'activité Vélo (aménagement, services, réduction des conflits d'usage) et mieux valoriser la destination dans son ensemble (identité, pratiques phares, respect des valeurs portées par le territoire).

Lorsque les conditions sanitaires l'autoriseront, la prochaine étape consistera à travailler notamment sur la base de cartographies par secteur géographique et par pratique.

Pour plus d'informations :
contact@terresmonviso.eu



Sentier partagé par les randonneurs et les VTTistes - Crédit Photo OTI Guillestrois-Queyras

Gestion patrimoniale & travaux

Dominique MOULIN

Ce n'est pas moins de 54 bâtiments que la communauté de communes gère ! Il faut donc prévoir l'entretien, le fonctionnement (chauffage, électricité, eau, assurance etc...) de tous ces édifices. C'est une partie essentielle du travail de la commission mais elle s'occupe aussi de la gestion de la microcentrale, des réseaux de chaleur (sauf celui de Guillestre) et du parc de véhicules et de matériels.

La commission gestion du patrimoine et des énergies suit aussi les constructions dans lesquelles la communauté de communes est

impliquée. Actuellement le centre d'incendie et de secours d'Aiguilles et le cabinet médical et de secours sur piste de Risoul et dans les prochains mois la construction de la maison de santé de Guillestre et services à la population gérés par la CCGQ ainsi que la maison des solidarités départementale dont le Conseil Départemental est maître d'ouvrage pour le compte de la CCGQ dans le cadre d'une délégation de la maîtrise d'ouvrage qui a été effectuée pour cette opération. En effet, cette dernière ne peut être qu'une même si

plusieurs services seront accueillis dans ce futur équipement vital pour le territoire.

Le travail de cette commission est donc très intéressant et est au cœur de l'investissement et du fonctionnement de la communauté de communes car une part majeure des achats, réparations et modernisations passent par elle.

Dominique MOULIN,
Président

Les deux chantiers structurants menés sur le Guillestrois-Queyras

Le centre d'incendie et de secours d'Aiguilles

Afin d'améliorer les conditions de travail et également les services rendus à la population du Haut Guil, la CCGQ effectue les travaux de réaménagement et d'extension du centre d'incendie et de secours d'Aiguilles.

C'est ainsi qu'en fin d'année 2019, les travaux de gros œuvre avaient débuté avec la démolition et les premières élévations de la zone reconstruite. 2020 devait initialement être l'année de réalisation et réception des travaux mais la crise du COVID 19 et les deux confinements ont été source de retard dans le planning d'exécution.

Malgré ces aléas forts, la fin des travaux est attendue pour le premier trimestre 2021.



Centre de secours d'Aiguilles

Le cabinet médical de Risoul

Le second chantier de démolition et reconstruction également en cours de réalisation est celui du cabinet médical et services secours des pistes à RISOUL 1850 qui devait suivre un planning de réalisation similaire à celui du CIS d'Aiguilles. Malheureusement, la crise du COVID 19 a généré le même retard et la fin des travaux initialement programmée pour cette fin 2020 verra un décalage similaire soit une livraison pour le premier trimestre 2021.

Le besoin émergent d'un accueil de secours sur piste cumulé à des nécessités d'accueil médicalisé au sein d'un même lieu ont rendu nécessaire la réalisation de cet équipement public.

Ces deux opérations s'inscrivent dans une démarche relative à la qualité environnementale du projet. En effet, une attention particulière a été portée sur l'isolation renforcée, le système de chauffage issu d'une chaudière granulés bois et l'utilisation de bois des Alpes © à Risoul. La réutilisation des locaux existants mais aussi la mutualisation des espaces (cabinet médical /services de secours sur pistes) ont, également, été privilégiées.



Chaufferie bois d'Arvieux

Le Service de Distribution de chaleur de la Communauté de communes

L'année 2020 a été marquée par la finalisation des raccordements à la chaufferie bois avec réseau de chaleur sur la Commune d'Arvieux. Initié en 2013, le projet a permis le raccordement de 8 bâtiments en 2019. A échéance 2021, deux nouveaux bâtiments seront aussi raccordés : les résidences de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes du Bourg, ainsi que ceux des Douany.

La création du réseau de chaleur devrait permettre aux abonnés de réaliser en moyenne 5% d'économies sur leur facture d'énergie.

La nouvelle loi Energie-climat fixe des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française.

Parmi ceux-là, le développement des réseaux de chaleur biomasse, tel qu'ils sont actuellement développés sur le territoire de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, est un facteur de réussite important. Pour cela, l'Etat a décidé de rendre obligatoire à partir de 2022 la réalisation d'un Schéma Directeur des Réseaux de chaleur pour toutes les collectivités en charge d'un service public de distribution de chaleur.

Ce schéma concourt, non seulement, à la réalisation de l'objectif d'une alimentation des réseaux de chaleur à partir d'énergie renouvelable, comme c'est déjà le

cas sur notre territoire, mais aussi et surtout, à une évaluation de la qualité du service public fourni, ainsi qu'à des possibilités de densification et d'extensions de ces réseaux, mais aussi d'interconnexion entre ces derniers.

Il permet aussi d'évaluer la possibilité de développement de la part des énergies renouvelables et de récupération dans l'approvisionnement des réseaux existants. C'est pourquoi, un des gros chantiers de 2021, va être de réaliser ce schéma directeur des réseaux de chaleur sur le territoire.

Un décret vient, également, officialiser la nécessité de mettre en œuvre chez chaque abonné une télérelève des compteurs d'énergie.

Par conséquent, l'installation de cette télérelève va être lancée en 2021 par la Communauté de communes.

Il vise à formaliser la facturation des abonnés aux réseaux de chaleur. L'acquisition d'un logiciel métier de facturation va, donc, être nécessaire et interviendra, aussi, courant 2021.

Pour toute information, contact :

Diane ROUSSEL, Responsable du Service Réseaux de chaleur, tel : 07 86 35 83 60 ;

mail : diane.rousseau@comcomgq.com

Régie gestion - valorisation des déchets

Présidente : Anne CHOUVET

Maire d'Eyglis, hortultrice, Vice-présidente de la CCGQ, et à ce titre, présidente de la régie déchets.

De 2014 à 2020, j'étais déjà en charge de la commission : Transition Énergétique/Déchets, puis Présidente de la régie Déchets. Les déchets sont un enjeu crucial pour tous. **Dilapider les ressources naturelles, enfouir des déchets recyclables, c'est à la fois un désastre environnemental et une lourde perte financière.**

Les réglementations nationales et européennes, reflet de la volonté des citoyens d'une société plus responsable, prévoient une diminution des autorisations d'enfouissement des déchets en décharge et une obligation de recyclage.

Nos déchets, non triés et encombrants, sont enfouis sur le site du Beynon (Ventavon) géré par Véolia.

En 2021, ce site ne peut accueillir que 55 000 tonnes (05 et nord du 04), au lieu des 60 000 t de 2018.

L'Etat, pour nous pousser à réduire l'enfouissement, prélève une taxe qui augmente fortement : 9.15 €/t en 2000, 37€/t en 2021 et 65€/t en 2025.

Alpes assainissement Véolia, seul opérateur dans notre petit département, augmente arbitrairement ses tarifs : + 44% pour les Ordures Ménagères (OM), +77% pour les encombrants.

Nous avons donc **aussi** une **obligation financière** pour maîtriser les coûts.

La démarche très rigoureuse en termes de gestion, l'accent mis sur la communication, la pose de double-tambours et le passage en

points TRI ont permis une vraie avancée :

BRAVO !

318 T D'EMBALLAGES RECYCLES EN 2020, C'EST 41 T DE + QU'EN 2019, 280 T D'ORDURES MENAGERES ENFOUIES EN MOINS ENTRE 2018 ET 2019, 300 T DE MOINS ENTRE 2019 ET 2020.



La régie Déchets vit une profonde mutation ; il n'est pas si loin le temps où tout était entassé au bord des torrents et poussé lors des crues (j'ai connu ça !). C'est une vraie équipe où chacun a son rôle.

D'ailleurs, un grand **MERCI** aux agents de collecte et de déchèterie qui étaient sur le front durant la crise sanitaire au printemps 2020.

Vos élus ont choisi la redevance pour financer cette régie ; cela permet de travailler chaque année sur son montant, et de la calculer de la façon la plus juste.

Chacun doit financer le coût des déchets qu'il produit. Notre redevance est d'ailleurs parmi les moins chères de France, pour un service que nous travaillons à maintenir à un bon niveau. Pour maîtriser les coûts, il nous faut poursuivre l'effort de tri et de réflexion à la consommation : **le meilleur déchet c'est celui qui n'est pas produit.**

Nos déchèteries offrent d'ailleurs de multiples flux de tri, dont certains initiés par nos services (plastiques durs, souples, skis ...).

En 2021 nos principales actions

seront la mise aux normes (sécurité) des déchèteries et la poursuite des regroupements de points de collecte en créant des point TRI. Le remplacement des bacs à roulettes et la pose de double tambour évitent des dépôts dans le non recyclable du genre : roues de voitures, gravats, moquettes, cartons, toutes choses qui pourraient être valorisés, et donc nous coûter collectivement beaucoup moins cher !

En collaboration avec le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, du Queyras et de l'Argentiérois, dont je suis aujourd'hui présidente, des composteurs sont, depuis des années, installés à côté des conteneurs Ordures Ménagères, et permettent à tout un chacun de réduire de 30 % le poids de ses poubelles, en y déposant les biodéchets (épluchures, essuie-tout ...).

Notre démarche, très volontariste, est valorisable aussi pour des touristes en recherche d'espaces «natures et authentiques», comme cela s'est passé cet été 2020. C'est une exemplarité attractive, nos déchèteries sont plébiscitées.

Les élus de la CCGQ, dans leur ensemble, sont partie prenante et bien persuadés qu'il ne faut pas loucher le coche. On ne peut plus hésiter. Au niveau départemental, une 1ère réunion a eu lieu à laquelle j'étais présente, pour tous ensemble, arriver à gérer une problématique commune.

Pourquoi suis-je restée aux déchets ?

Pour toutes ces raisons !

Anne CHOUVET,
Vice-Présidente

Recyclez les matériaux de chantier avec la Miraille

La Miraille a mis en place une plateforme de récupération des matériaux de chantier et de revente aux particuliers et entreprises, à l'Argentière.

→ Vous êtes une entreprise qui avez des stocks en fin d'un chantier

→ Vous entreprenez une démolition et voyez que des matériaux peuvent être récupérés pour être réutilisés

→ Vous faites des travaux et avez un petit budget

→ Vous pensez qu'il vaut mieux réutiliser qu'acheter neuf

Contactez la Miraille :

www.la.miraille.org, page réemploi des matériaux

Mail : materiaux@lamiraille.org



Des aménagements, des équipements et plus de sécurité en déchèterie pour 2021

Des déchèteries mixtes Professionnels et Particuliers

Le rôle d'accueil, sur les 5 sites des déchèteries, des entreprises conjointement avec les ménages a été confirmé par les élus de la Régie GESTION ET VALORISATION DES DECHETS. Les aménagements 2021-2022 permettront à chacun de déposer ses déchets en toute sécurité, sur l'ensemble des sites du territoire.

Plus de sécurité, deux nouveaux quais à Guillestre.

En 2021, les travaux seront réalisés sur les déchèteries d'Aiguilles et de

Guillestre. S'en suivront ensuite l'équipement des sites de Vars, Risoul et Ceillac.

Des barrières antichute seront fixées en bord de quai afin d'empêcher les usagers de risquer de glisser dans les bennes, en déposant leurs matériaux.

Deux nouveaux quais seront créés sur Guillestre, ce qui permettra de développer 2 nouvelles filières de recyclage.

Des compacteurs cartons et emballages nouvelle génération

L'ensemble des déchets collectés sur le Guillestrois et le Queyras est aujourd'hui regroupé sur Guillestre avant d'être transféré vers les

recycleurs ou en enfouissement. Les distances étant conséquentes, il est indispensable de compacter les matériaux, comme les cartons ou les emballages, pour ne pas transporter du vide !

Les compacteurs recevant les emballages et les cartons ont été changés au mois de janvier sur le site de Guillestre, par du matériel plus puissant. La déchèterie d'Aiguilles est aussi équipée d'un compacteur à cartons, afin de faciliter les dépôts par les professionnels.



Compacteur à cartons

Bois qui se recycle et bois polluants



Les bois de classe C, tels que traverses de chemin de fer, bois autoclavés et imprégnés de sels métalliques **sont polluants**. Ils ont reçu différents types de **traitement chimique** (produit de préservation, colle, finition, ...) qui sont intimement liés au bois de manière permanente. Ces derniers doivent donc **être incinérés dans des installations spécifiques** car les risques d'émissions polluantes sont trop importants. **Pas très chers à l'achat, ils sont très chers à retraiter : le coût est de 813 € la tonne, pour 168 € la tonne pour le bois recyclable.**

Les autres bois se recyclent (cagettes, ...).

Achetez responsables : achetez des bois naturellement résistants comme le mélèze des Hautes Alpes !

Services à la population

Dominique BUCCI - ALBERTO

Ayant été élue Maire d'Aiguilles en mai dernier, je siége à la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. J'y occupe la place de cinquième vice-présidente et, à ce titre j'ai accepté la responsabilité de la commission «Vie sociale et services de proximité».

Depuis la fusion des deux Communautés de communes en janvier 2017, cette fonction était assumée par le Maire de Château-Ville-Vieille, Monsieur Jean-Louis Poncet et j'avais le plaisir de participer à ses côtés à l'animation de cette commission.

C'est donc avec enthousiasme que je reprends cette présidence.

Je suis accompagnée par **neuf autres élus de la communauté de communes** ; nous avons tous librement choisi de siéger à cette commission **qui joue un rôle important pour le territoire**, car elle œuvre au profit de toutes les tranches d'âges de la population, et nous sommes tous très impliqués pour faire en sorte d'agir dans l'intérêt de tous.

Nous n'avons aucunement l'intention de tout révolutionner, mais nous voulons continuer à apporter notre contribution réelle et efficace dans chacun des domaines qui nous sont dévolus.

Nous souhaitons assurer une continuité des services afin de rester à l'écoute de la population et de répondre au mieux à ses besoins et à ses attentes.

La communauté de communes a pour projet de regrouper divers services dans le bâtiment en cours de réalisation à Guillestre : sous le même toit se trouveront la Maison de santé, la Maison des solidarités et les services à la population de la CCGQ. Cette mutualisation permettra de gagner en efficacité et de mieux recevoir le public.

Ceci ne remet pas en cause l'accueil réalisé à l'antenne d'Aiguilles.

L'ouverture au public des deux **Maisons France Services a été élargie**, les agents réservent aux usagers le meilleur accueil et ont les compétences pour leur apporter des réponses adaptées à toutes leurs demandes administratives.

Nous allons nous atteler à la rédaction et au démarrage du **projet pluriannuel des séniors**. Nous restons vigilants quant aux actions à mettre en œuvre pour protéger et entourer nos aînés.

Le service de **portage de repas**, que nous entendons maintenir et réorganiser est en grande partie tourné vers les séniors.

Nous sommes toujours très attentifs aux actions menées par le **Relais Assistantes Maternelles, dans son aide apportée** aux professionnelles de la petite enfance et aux familles. S'agissant de la **jeunesse, nous sommes à l'écoute des propositions faites par les animateurs**, afin de ne pas perdre le contact avec les jeunes de notre territoire et nous agissons pour leur proposer des moments d'échange, de partage et d'évasion.

Nous continuons à soutenir les associations, grâce à des aides financières apportées pour permettre le déroulement de manifestations, sociales, culturelles et sportives, et par le prêt de matériel.

Le CISPD, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est une priorité pour notre territoire, son Président, ainsi que toutes les personnes qui agissent à ses côtés font un travail remarquable, ce service est cité en exemple, il est aussi au cœur de nos préoccupations.

Enfin, depuis cette nouvelle mandature, **la commission est en charge de l'EMAGQ, Ecole de musique et d'Arts du Guillestrois et du Queyras**.

Dirigée par Barbara Blivet et son assistante Delphine Béraud-Lis, qui avec l'ensemble des enseignants ont redoublé d'ingéniosité pour maintenir la quasi-totalité des cours, en réorganisant les locaux et les emplois du temps, tout en proposant des séquences à Guillestre, mais aussi dans le Queyras.

Pour l'heure, la priorité est de maintenir l'existante, dès que la situation le permettra, nous travaillerons au développement d'une offre qui corresponde encore plus à la notion de durabilité, pour s'inscrire dans une perspective d'ouverture et de modernité, pour répondre aux évolutions culturelles de notre territoire.

*Dominique BUCCI-ALBERTO,
Vice-présidente*

L'École de musique intercommunale



Cours de musique d'ensemble

L'École de Musique et d'Arts du Guillestrois Queyras permet à des dizaines d'enfants mais aussi d'adultes de découvrir la magie de la musique.

L'école relève le défi de fidéliser une équipe pédagogique, de se lancer dans des projets innovants, de se rendre indispensable auprès des écoliers de tout le territoire grâce au talent et à la patience de l'intervenante et irriguer un territoire étendu et dispersé, tout cela dans les conditions sanitaires difficiles que nous traversons impliquant la mise en œuvre d'outils jusqu'alors étrangers à nos pratiques.

Durant les périodes de confinement ou de restrictions d'enseignements induits par la crise Covid-19, tous

les enseignants sont en télétravail et proposent un suivi pédagogique à leurs élèves.

Ces rendez-vous pédagogiques sont attendus avec beaucoup d'enthousiasme par les familles et les élèves ayant validé ce mode de fonctionnement.

Ils permettent d'assurer en plus de l'accompagnement pédagogique, une continuité de lien social nécessaire à tous.

Certains produisent de petits projets musicaux à diffuser dans les écoles et les EHPAD du territoire pour apporter un peu de lumière aux plus isolés.

Ces nouvelles formes de travail étaient quasiment inexistantes et demandent une créativité considérable de la part de tous.

Quelques projets en cours :

- Musique et sourire à l'EHPAD
- Printemps musical au centre œcuménique de Vars (le 20 mars toutes esthétiques, le 21 Baroque)
- Musique Traditionnelle et violon, une audition devrait être envisagée le mercredi 7 Avril.
- « Musiques des Balkans » projet réalisé en partenariat avec la classe de musique traditionnelle d'Irmine Chaumont au Centre de ressources et d'information des bénévoles de Briançon. Le projet devrait se dérouler en extérieur les vendredi 28 Mai et 11 Juin au Parc de la Schappe et au Parc du Colombier. Une troisième date pourrait être envisagée sur le Guillestrois-Queyras et mêlerait musique et danse.
- « Déambulation musicale » projet en construction pouvant rassembler les plus jeunes élèves et se dérouler en extérieur mêlant balade et musique. Projet en cours de construction

Cependant, il faut reconnaître qu'au regard du contexte sanitaire actuel, il est difficile de se projeter avec autant d'assurance que précédemment.

Toutefois, notre démarche pédagogique et le dynamisme de l'établissement sont intacts.

Services à la population

Dominique BUCCI - ALBERTO

Le Relais Assistant(e) Maternel(le) (RAM)

Malgré le contexte, le RAM et son animatrice sont très présents dans le Guillestrois Queyras et dans les Ecrins. En effet, quand il était impossible de réunir les assistantes maternelles et les familles, des temps d'échanges ont eu lieu grâce à la visio conférence (groupes de paroles, animations, rendez-vous familles ...). Le RAM a soutenu ces professionnelles depuis le début de la crise. Les ateliers ont repris, avec un protocole à respecter et ceci pour le plus grand plaisir de tous.



Activités du service Jeunesse

France Service



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis

de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CPAM, la MSA, le Pôle Emploi, la Caisse de retraite, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques et bien d'autres partenaires.

Vous serez accueillis par des agents qui sont formés pour trouver des solutions répondant à vos attentes. Après 30 ans au service des usagers, Chantal Marchis est partie à la retraite en 2020. Désormais, Laëtitia Jeacomine et Stéphanie

Despesse mais aussi Stéphanie Vausselin, chargée de l'accueil de la Communauté de communes, à Guillestre, ainsi que Agnès Brunet et Anne-Sophie Dubois à Aiguilles vous accompagnent dans vos démarches au sein des France Services.

Deux espaces dans le Guillestrois Queyras :

- France services Guillestrois :
Tel : 04 92 45 42 42

Mail : franceservices.guillestrois@comcomgq.com

- France services Queyras :
Tel 04 92 46 85 23 /

Mail: franceservices.queyras@comcomgq.com

Les Séniors

Cette année a été particulière pour nos services. Il a fallu s'adapter très rapidement à cette crise sanitaire et rendre le service de la meilleure manière en appliquant toutes les mesures nécessaires pour protéger les bénéficiaires et les agents. Ces derniers sont à remercier pour leur implication.

- **Aides à domicile** : Elles sont investies dans leurs missions et

conscientes de l'importance de leur rôle pendant cette période où les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Elles sont un maillon essentiel dans la mise en place de toutes les mesures de protection, elles effectuent une veille sociale très importante.

- **Portage des repas** : le service a été fortement mobilisé depuis le printemps, le nombre de

bénéficiaires a augmenté et nous nous en réjouissons car son existence prend tout son sens sur nos territoires isolés. Les agents qui effectuent la livraison ont été très vigilants lors de leurs passages, ils sont également des relais sur l'état de santé physique ou moral de nos bénéficiaires ce qui nous permet d'alerter les familles ou les professionnels si besoin.



La Jeunesse

Les activités qui ont pu être proposées aux jeunes du Guillestrois et du Queyras au cours de l'année écoulée ont eu un grand succès. De nombreux adolescents ont pu profiter des animations et voyages organisés. Pendant les périodes de confinement et de fermeture du local des deux portes, la présence par visioconférence des animateurs a permis de maintenir le lien ; des soirées, des temps d'échanges et de l'aide aux devoirs ont pu être proposés.

La crise sanitaire a eu raison du voyage prévu à Copenhague, mais pas d'inquiétude, nos jeunes iront visiter cette magnifique capitale, si la situation le permet, en juillet 2021.

Petite nouveauté...

Depuis le mois de janvier, le service jeunesse s'est doté d'un nouvel outil au service des familles. Les inscriptions de vos enfants au service, aux activités se font, désormais, depuis le portail Internet mis en place :

<https://comcomgq.portail-familles.app/>

Vous pourrez également régler vos factures via cette interface.

Le CISPD

Vous avez peut-être entendu parler du « CISPD », que peuvent bien signifier ces 5 lettres ?

Il s'agit du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

En quelques mots, c'est une instance de référence autour de laquelle doivent se mobiliser les institutions, les organismes publics et les associations concernées.

Il constitue le cadre de réflexion, de concertation et d'action sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Il se réunit sous trois formats, une cellule de veille hebdomadaire, un groupe de travail avec les partenaires (5 à 6 fois par an) et une réunion plénière qui regroupe toutes les instances (Etat, justice, Elus, partenaires, ...).

- Mettre en place des actions de prévention en direction des jeunes, des seniors, des actions de prévention routière, ...

- Suivre et accompagner les jeunes en décrochage scolaire

- Assurer l'accueil des condamnés pour effectuer des travaux d'Intérêt Général, des mesures de réparations, ...

- Limiter la récidive en renforçant les actions existantes (réinsertion professionnelle, rappel à la loi, stage, ...)

- Accueillir les femmes victimes de violences par l'animation d'un réseau de référents

- Prévenir la radicalisation

- Travailler sur la notion de laïcité et des valeurs de la république

- ...

sont autant d'actions menées par le CISPD.

Cette année, suite aux élections municipales, nous avons, également, renouvelé l'offre de formation sur la lutte contre les violences faites aux femmes pour les référents communaux. Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles est intervenu en décembre.

Aménagement du territoire, mobilités

Régis SIMOND

Nouvellement élu maire de Risoul et 6ème Vice-Président de la CCGQ, j'ai choisi de présider la Commission « Aménagement du Territoire, Déplacements et Mobilité » car je tiens à m'engager au service de notre intercommunalité, au-delà de ma propre commune. L'enjeu majeur de notre mandat est de bâtir un projet de territoire partagé par tous, qui concilie le développement économique/touristique et la préservation de nos richesses naturelles, agricoles et paysagères, conforte nos villages

et nos services de proximité, et offre à tous un lieu de vie accueillant capable de répondre aux nouveaux défis d'aujourd'hui. A ce titre, la réflexion autour du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) sera l'un des objectifs essentiels de notre mandat.

Notre Commission a également pour rôle de veiller à assurer une politique foncière juste et adaptée aux compétences intercommunales, de consolider notre Système d'Information Géographique « GéoMAS »

(notamment par la création d'applications mobiles destinées au travail de terrain de nos agents) et d'accompagner nos communes dans la dématérialisation des processus de réception et d'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'aménagement du territoire est une problématique transversale passionnante, aux enjeux nombreux pour notre territoire du Guillestrois-Queyras !

Régis SIMOND,
Vice Président

Les « Bases Adresses Locales »...objectif 2021 !

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est devenu indispensable que votre logement soit référencé avec une adresse normalisée. Cet adressage permettra également aux services d'urgence de parvenir plus facilement au bon endroit, aux colis d'être acheminés sans erreur, et à tous les opérateurs publics/privés de fiabiliser leurs bases de données et leurs opérations de terrain.

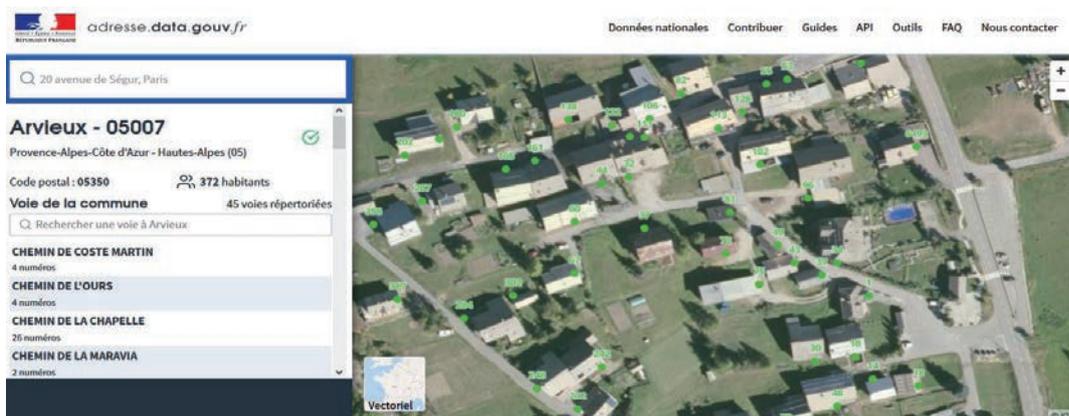
Cette démarche d'adressage est portée par les communes, qui en ont la compétence et sont à ce titre libres de l'organiser comme elles le souhaitent. Vous pourrez notamment observer que la numérotation du type pair/impair n'est plus toujours la règle et qu'une numérotation métrique lui est souvent préférée – par calcul de la distance depuis le début de la voie.

Au-delà du nommage des voies et de la numérotation des habitations proprement dits, l'objectif consiste aussi à diffuser ces informations dans la « Base Adresse Nationale », référence unique permettant la prise en compte des adresses par tous les opérateurs.

Bien entendu, seuls les numéros et noms de voie sont

mis en ligne, en aucun cas le nom des propriétaires ni locataires n'apparaît.

Au titre de la gestion du Système d'Information Géographique, le service Aménagement du territoire propose aux communes qui le souhaitent une aide technique pour constituer la base de données de leurs adresses – en collaboration avec leur prestataire éventuel – et la publier officiellement.



Pionnières en la matière, les communes d'Arvieux et Château-Ville-Vieille ont achevé la démarche dès 2020.

Vous pouvez consulter et/ou télécharger leur « Base Adresse Locale » sur <https://data.gouv.fr> et sur le site national des adresses <https://adresse.data.gouv.fr>. Ces adresses sont également accessibles sur notre Système d'Information Géographique grand public www.geomas.fr.

Une plateforme pour vous aider dans vos demandes d'autorisation d'urbanisme

Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme

7. Lieu des travaux

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Site internet de la mairie ?

[? Aide](#)

[Carte ?](#)

Lieu des travaux

Commune de travaux

Les autorisations sont délivrées pour les travaux effectués en France.

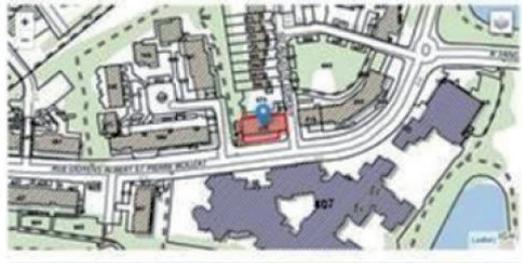
* Veuillez saisir le nom de la commune (exemple : Paris) : Valider

< PRÉCÉDENT
REPRENDRE PLUS TARD
SUIVANT >

* Entrez votre adresse (numéro et nom ou lieu) :

Valider

Positionnez manuellement le pointeur sur la carte afin de sélectionner votre parcelle (elle et d'afficher en rouge).
Cela permet au système de récupérer automatiquement les références de la parcelle cadastrale associée à cette position.



Pièces à joindre

<p>Nom du demandeur</p> <p>N° [REDACTÉ]</p>	<p>Référence « Service public</p> <p>A-9-NYBKIRK3M5</p>
<p>Adresse des travaux</p> <p>[REDACTÉ]</p>	<p>Contraintes du terrain</p> <p>non identifiées</p>
<p>Commune raccordée au téléservice</p> <p>Commune non raccordée</p>	
<p>Transmission</p> <p>Sans transmission</p>	

Dans le cadre de la dématérialisation de l'application du droit des sols (réception et instruction des autorisations d'urbanisme) qui entrera en vigueur pour certaines collectivités le 1er janvier 2022, l'Etat a mis en ligne fin 2020, la version définitive de sa plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (ADAU) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Destiné aux particuliers comme aux professionnels, ce site guide les pétitionnaires lors de la

constitution de leur dossier (permis de construire, permis d'aménager, etc). Au travers de questions/réponses, il permet aux usagers de connaître le type de demande à transmettre et les pièces attendues, ainsi que de renseigner les informations nécessaires à l'édition du formulaire CERFA, automatiquement rempli. Une fois finalisé, le pétitionnaire peut imprimer son dossier complété pour le déposer en mairie.

Dans le cadre de la gestion du Système d'Information Géographique, le service

Aménagement du territoire met à disposition des communes un logiciel de suivi et d'instruction des dossiers d'urbanisme (pour ceux non instruits par la DDT). Il participera en 2021 à une réflexion départementale sur la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, en collaboration avec les communes, la DDT et les différents services instructeurs des Hautes-Alpes. Vous serez bien évidemment tenus informés si cela devait induire des changements de procédure à compter de 2022.

Le territoire en ligne

Depuis fin 2020, tous les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) du Guillestrois-Queyras sont consultables et téléchargeables sur le Géoportail de l'Urbanisme : [.](#) Outre le zonage et les prescriptions graphiques, vous y trouverez l'ensemble des pièces écrites constituant le dossier (règlement, rapport de présentation, annexes, délibérations, etc). Lors de chaque évolution de PLU, le service Aménagement du Territoire diffuse sur ce site la nouvelle version du plan en vigueur, pour le compte des communes et à titre gracieux.

Et n'oubliez pas... les PLU sont aussi consultables sur notre Système d'Information Géographique accessible à tous : www.geomas.fr, qui vous permet de naviguer en cartes et en photos aériennes sur l'ensemble des Hautes-Alpes !

Activités de pleine nature

Emile CHABRAND

Je suis Emile CHABRAND, maire de Ceillac et président de la Commission Activités de Pleine Nature (APN) de la Communauté de Communes. C'est mon premier mandat en tant que Maire et Vice-Président de la communauté de communes, mais j'étais déjà bien impliqué au sein du conseil municipal de Ceillac depuis 7 mandats.

En tant que vice-président, j'ai choisi la thématique des Activités de Pleine Nature, qui représentent un véritable atout pour notre territoire. Et un potentiel à développer, en préservant notre environnement privilégié.

Je souhaite que, par le biais de la commission APN, nous puissions travailler ensemble avec tous les acteurs pour développer et mieux harmoniser ces activités afin de répondre à nos habitants et aux nouvelles attentes de nos visiteurs, qui recherchent l'aspect sportif, mais aspirent également à un retour à la nature, à la contemplation et au ressourcement. La crise sanitaire en cours nous le prouve, nous avons besoin de ces activités de nature. Les grands espaces du Queyras et du Guillestrois sont un fabuleux terrain pour cela.

La Commission APN donne son avis au Conseil Communautaire, apporte une réflexion sur les APN de la compétence de la

Communauté de Communes : les sentiers, l'eau vive et les activités nordiques.

Nous devons également continuer à travailler avec nos partenaires, le Parc naturel régional du Queyras bien sûr, mais aussi chaque Commune, les acteurs socio-économiques et les associations et fédérations concernées par ces activités.

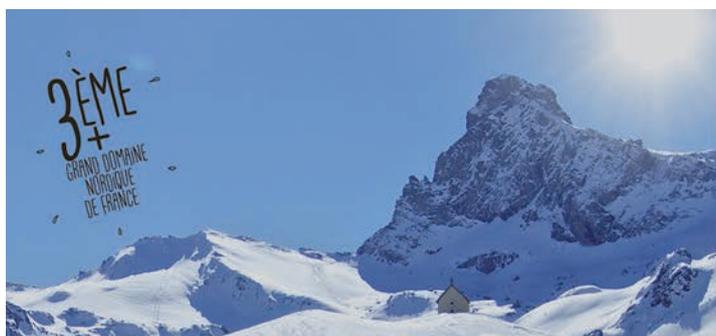
Il est essentiel pour cela de communiquer, d'échanger pour se mettre d'accord autant que possible et d'expliquer nos choix de développement et d'organisation.

Concernant l'hiver en cours, nous avons enregistré une forte fréquentation sur les sites nordiques du Queyras, en partie liée à un report dû à la fermeture des remontées mécaniques, et le chiffre d'affaires des ventes de Nordic Pass est en augmentation d'au moins + 50%. Cette affluence a mis en exergue la nécessité d'améliorer encore la signalétique, l'information et de développer la vente en ligne, mise en place cette saison rapidement pour proposer un mode de paiement complètement sans contact depuis le site de l'OT : www.lequeyras.com Cela passe encore une fois par une meilleure information des habitants et socio-professionnels, en lien avec l'OT et Nordic Alpes du Sud.

Ensuite, la commission APN continuera à travailler sur le projet d'aménagement d'un stade de biathlon quatre saison, qui représente un vrai potentiel et une réelle opportunité pour notre Espace Nordique communautaire. Le site de Ceillac a été proposé comme l'emplacement le plus judicieux, suite à l'étude du bureau ABEST, qui a précisé le tracé d'une piste ski-roues de 2,5 km partant directement en face du bâtiment nordique, pour aboutir à un pas de tir de 15 cibles à 50 m. Ce stade serait bien sûr relié l'hiver à l'ensemble des 48,5 km cumulés de pistes de ski de fond existantes. Nous travaillons désormais sur le foncier et le plan de financement.

Enfin, sur la partie estivale, il nous faudra poursuivre le partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras pour l'entretien des sentiers et sur la mise en œuvre du Schéma de développement des sports de nature du Guillestrois-Queyras. Un projet important devrait également aboutir pour l'été 2021 : la labellisation par la Fédération Française de Randonnée du Tour du Guillestrois à pied en tant que sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP). Une nouvelle offre d'itinérance.

Emile CHABRAND,
Vice Président



Les Intégrales de
l'Espace Nordique du Queyras

A la Conquête des Grands Espaces

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

Dates de damage selon les conditions, consultez notre bulletin de damage quotidien sur www.lequeyras.com, rubrique « Ouverture des pistes »
Service Activités Nordiques : 04 92 46 78 00 - nordic@comcomga.com





Site de Ceillac - Crédit photo : Norman Lancelot

Les itinéraires nordiques de montagne

L'espace nordique du Queyras dispose de quatre sites nordiques, soit environ 200 km de pistes et itinéraires dédiés à l'ensemble des activités nordiques et dans des environnements fabuleux.

De quoi satisfaire aussi bien les débutants, les amateurs que les pratiquants les plus avertis !

Pourtant, une spécificité de l'espace nordique du Queyras est la possibilité de partir à la conquête des Grands Espaces avec les Intégrales !

En effet, selon les conditions météo et nivologiques, les itinéraires nordiques de Haute-montagne sont ouverts et damés pour le ski de fond :

Le col Agnel à 2 744 m d'altitude, le Col Izoard à 2 360 m (jonction possible avec le site nordique de Cervières) et la vallée de la Blanche jusqu'à 2 500 m.

Ces cols et itinéraires de montagne sont réservés aux skieurs de fond jusqu'à 13h (sauf mushers professionnels pour leurs sorties de chiens de traîneaux encadrées), puis ouverts à toutes pratiques : piétons, raquettes, fat-bikes ... l'après-midi en empruntant uniquement le bord de la piste afin de respecter la trace de ski de fond et le travail de damage.

Les dates de damage des ces itinéraires et de l'ensemble des pistes de ski de fond sont mises à jour quotidiennement sur : www.lequeyras.com rubrique « Ski nordique / Ouverture des pistes ».

Finances et budgets

Michel MOURONT

Après une longue carrière au service de l'Education Nationale, comme professeur agrégé de géographie puis principal de collège et proviseur de lycée, je suis aujourd'hui retraité,

Elu de la commune de REOTIER, j'entame un nouveau mandat comme 1er adjoint de Marcel CANNAT qui m'a confié la charge de représenter la commune au conseil communautaire.

8eme Vice-président, je suis délégué aux finances et, à ce titre anime cette commission.

C'est pour moi un grand honneur et une lourde responsabilité qui impose beaucoup de rigueur.

La commission finances a pour missions de participer à la construction du budget, de suivre l'exécution budgétaire en exprimant des observations, et d'émettre des propositions en vue de la préparation du budget de l'année suivante.

Cette commission joue donc un rôle essentiel. Elle est une force de proposition qui éclaire les élus dans leurs choix financiers.

Elle est aussi une vigie qui doit prévenir d'éventuels dérapages financiers et appeler à la modération. La commission souhaite ne pas augmenter la pression fiscale des particuliers comme des entreprises. Elle veille

aussi à maintenir une épargne brute suffisante pour permettre les investissements nécessaires au développement du territoire.

La commission est composée de 10 membres issus des rangs du Conseil Communautaire et de conseillers municipaux volontaires et motivés par cette fonction souvent austère et pas toujours populaire. En effet, elle implique des choix parfois douloureux mais elle doit s'attacher à faire prévaloir l'intérêt général.

Dans le cadre de mes fonctions, je travaille en étroite liaison avec Elodie Colombar, cheffe du service financier et conseillère technique des élus.

Le président Dominique Moulin suit avec attention les travaux de la commission.

Depuis l'installation du nouveau conseil, la commission s'est réunie à plusieurs reprises :

- d'abord pour analyser l'exercice budgétaire en étudiant les différents budgets :

Les budgets M14 qui regroupent le budget principal et les budgets annexes du tourisme, des maisons de santé, des activités nordiques, de l'école de musique ainsi que les budgets GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et ZAE (zones d'activité économique). Les

budgets M4 qui rassemblent les régies d'exploitation de l'assainissement et des ordures ménagères, le budget de la microcentrale, ceux des réseaux de chaleur et du SPANC (service public d'assainissement non collectif). La particularité des budgets M4 est d'être autonomes, chaque budget doit, au moins, équilibrer dépenses et recettes.

- ensuite pour préparer le rapport relatif au DOB (débat d'orientation budgétaire). Ce rapport analyse les forces et faiblesses des différents budgets et définit les choix à retenir à court et moyen terme. C'est sur la base de ce document, porté à la connaissance du bureau des maires et du conseil communautaire, discuté et amendé, que sera construit le prochain budget dans le cadre d'un travail partagé entre les services financiers de la communauté de communes et la commission finances.

Le premier trimestre est pour la commission une période de travail intense afin de préparer le budget qui sera soumis au vote des élus communautaires à la fin du premier trimestre. Des réunions sont programmées pour mener à bien cette mission.

Michel MOURONT,
Vice-président

• A quoi sert la taxe GEMAPI ?

• Chaque année, le conseil communautaire vote un produit de taxe affecté à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Son montant maximum d'environ 800 000 euros, dépend de la population DGF du territoire.

• Ce produit est réparti sur les autres impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises), auxquels la taxe GEMAPI s'additionne.

• Au regard des enjeux de protection contre les crues, auxquelles est particulièrement exposé notre territoire, un tel produit est nécessaire, chaque année, à l'équilibre budgétaire pour pouvoir réaliser sur les 6 prochaines années les travaux conséquents que la CCGQ a engagé et va devoir assumer au cours des années suivantes.

• Plus de 25 millions d'euros de travaux relevant de la GEMAPI ont été identifiés à ce jour sur le territoire, dont 7,5 millions d'euros sont déjà inscrits au programme PAPI d'actions de prévention des inondations du bassin du Guil et au programme européen PITER Terres Monviso.

La CCGQ en chiffres

8 250 habitants permanents
 20 190 habitants - population DGF
 = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

12 budgets

9,29 M€ de dépenses en investissement

19,25 M€ de dépenses en fonctionnement

3,74 M€ d'opérations

1,76 M€ de subventions

Des efforts financiers constants :

- 176 907€ aux associations dont 55 000€ au Ski Club Queyras et 75 000€ à l'ACSSQ,

- 1,58 M€ aux budgets annexes

dont :

240 078€ pour les activités nordiques,

75 022€ pour les maisons de santé,

242 789€ pour l'école de musique,

953 104€ pour le tourisme dont

830 000€ de dotation de fonctionnement à l'Office intercommunal,

67 048 € pour les Zones d'Activité Economique.

113 agents pour 97,2 ETP qui

représentent en 2020 : 4,11 M€

soit 25,9 % des Dépenses Réelles de

Fonctionnement (ratio national de la strate des communautés de communes de moins de

15 000 habitants = 38,1 %).

Le budget principal de la CCGQ s'équilibre avec :

- les dotations de l'Etat, pour 648 132€ soit 32,1€/habitant DGF (ratio de la strate = 41€/hab.),

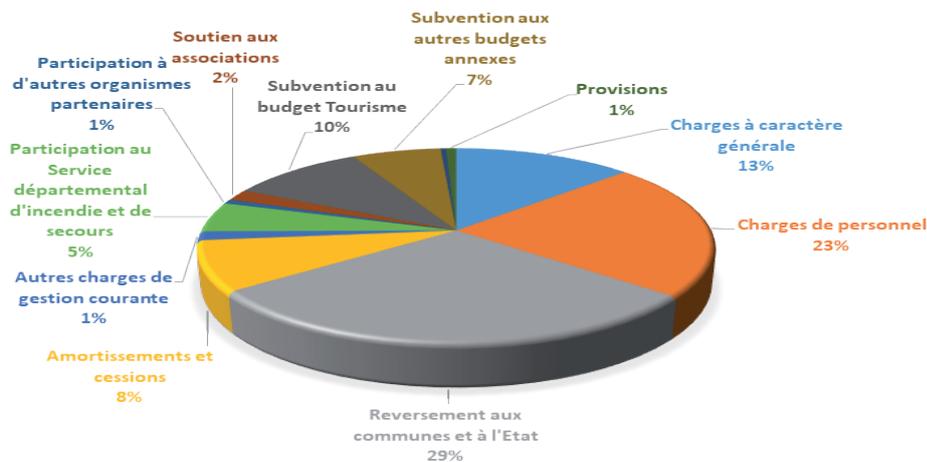
- la fiscalité, répartie comme suit :

2,88 M€ de fiscalité économique (CFE+CVAE+IFER+TASCOM)

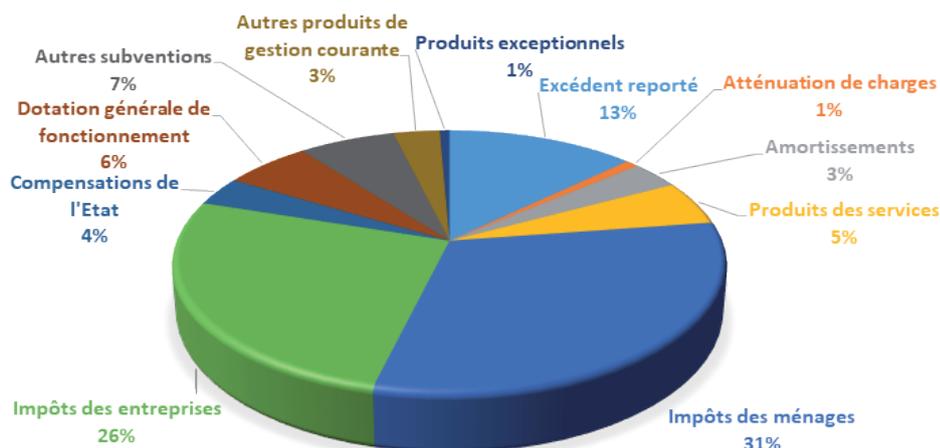
3,37 M€ de fiscalité des ménages (TH+TFPB+TFPNB+taxe additionnelle)

- L'endettement s'élève à : 218,1€/hab.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL - ANNEE 2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL - ANNEE 2020



Pourquoi la CFE a augmenté en 2020 ?

En 2019, le conseil communautaire a décidé de revaloriser les bases servant à l'établissement du montant minimum de Contribution Foncière des Entreprises (CFE) afin de rééquilibrer la part des impôts des entreprises par rapport à celle des ménages, comme c'est le cas partout ailleurs ; cette dernière représentait, alors, 56 % des recettes fiscales de la CCGQ. De même, il a été constaté que les montants payés par les entreprises pouvaient être inversement proportionnels à leur chiffre d'affaire. Cette

revalorisation n'est pas la seule raison de l'augmentation de CFE que certaines entreprises ont pu constater en 2020, le doublement de la taxe GEMAPI l'explique aussi. Elle intervient, les élus en ont bien conscience, au plus mauvais moment, car la crise sanitaire est passée par là. Malheureusement, "revenir en arrière" n'aurait d'effet que l'année suivant le vote de cette décision. Toutefois, les élus étudient les leviers que la CCGQ pourrait activer pour apporter un soutien aux entreprises en difficulté.

Agriculture, forêt et abattoir

Jean Louis BERARD

Jean-Louis Bérard, 58 ans, Maire de Saint-Clément sur Durance, 4ème mandat en tant que maire, vice-président de la communauté de communes et référent de la commission agricole.

Je suis président du SMIAGD (syndicat mixte intercommunautaire de l'abattoir Guil Durance) qui est propriétaire de l'abattoir Guil Durance situé à Guillestre. Ce Syndicat est constitué de 4 communautés de communes à savoir : Serre-Ponçon Pays des Ecrins, Briançonnais et Guillestrois Queyras et composé de 8 membres représentant les 4 com com

(2 élus par collectivité). Les locaux sont loués à un exploitant qui est la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) de l'abattoir des hautes vallées qui contribue à consolider la filière viandes locales. Au titre de la

commission agricole, nous avons en charge de veiller à la collaboration de la communauté de communes Guillestrois Queyras avec le SMIAGD. Nous essaierons avec les membres



Abattoir Guil Durance à Guillestre.

de la commission, au nombre de 10, d'être force de propositions à la réalisation de projets sur le territoire. L'agriculture est parfois le dénominateur commun à l'activité touristique, économique,

environnementale et écologique. Les sujets de l'eau, la forêt, les voiries rurales et forestières, le pastoralisme sont, bien entendu, de la compétence des communes.

Pour autant une réflexion sur des sujets communs peut nous rendre plus efficaces dans la mise en œuvre de certains projets. Nous aurons une réflexion sur la possible mobilisation de moyens qui nous viennent des recettes de la microcentrale du Rif Bel. La communauté de commune a déjà participé à des travaux d'irrigation et à des travaux sur les cabanes

pastorales de notre territoire. Une réflexion est engagée sur la création d'une cuisine centrale en lien avec les production locales.

Jean Louis BERARD,
Vice Président

Annuaire des services de la CCGQ

Accueil		Vie associative	
- Siège Guillestre	04 92 45 04 62		04 92 45 30 31
- Antenne Aiguilles	04 92 46 78 00	magali.heritier@comcomgq.com	
- Urgences (en dehors horaires ouvertures)	06 33 69 91 00		
	contact@comcomgq.com	Séniors	04 92 45 36 61
France Services			eymard@comcomgq.com
- Guillestrois	04 92 45 42 42		
	franceservices.guillestrois@comcomgq.com	CISPD - Conseil Intercommunal de prévention de la délinquance	04 92 45 04 62
- Queyras	04 92 46 85 23		cispd@comcomgq.com
	franceservices.queyras@comcomgq.com	Déchetteries :	
Redevances déchets / assainissement		Aiguilles	04 92 46 82 48
	04 92 45 36 60	Ceillac	04 92 45 86 89
	04 92 45 36 68	Guillestre	04 92 45 13 61
	redevance@comcomgq.com	Taxe de séjour	07 84 57 04 24
Ecole de musique	04 92 45 18 55		guillestroisqueyras@taxesejour.fr
	barbara.blivet@comcomgq.com	SMITOMGA	04 92 45 59 92
RAM-Relais Assistantes Maternelles	04 92 45 30 30/06 24 91 51 00		prevention@smitomga.com
	ram@comcomgq.com		
Jeunesse	04 92 45 00 53		
	06 24 91 51 00/06 07 74 38 54		
	samir.yahiaoui@comcomgq.com		